

CAISSE DES ECOLES
DE LA VILLE DE MARSEILLE
40 RUE FAUCHIER
13233 MARSEILLE CEDEX 20

REVUE
18.04.19
COMITE

REUNION DU COMITE

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU 29 MARS 2019 À 14 H 00
2 EME SALLE DES COMMISSIONS
PAVILLON DAVIEL
HOTEL DE VILLE

La séance est ouverte à 14 H 00, sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA Président du Comité de la Caisse des Ecoles.
Le Président procède à l'appel des membres du Comité.

Etaient présents : 1

Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles

Etaient absents : 23

Madame Catherine GINER Adjointe déléguée
Madame Sylvie CARREGA Adjointe déléguée
Madame Catherine CHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée
Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué
Madame Monique DAUBET- GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée
Madame Annie LEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale
Madame Marie MUSTACHIA Conseillère Municipale
Madame Isabelle SAVON Conseillère Municipale
Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1
Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2
Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3
Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4
Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5
Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6
Madame Catherine COMBES-CICCULO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 7
Monsieur Marc Didier-Jean Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 8
Monsieur Lionel MARIN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 9
Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10
Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11
Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale 12
Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale 13
Monsieur Thierry ILLY Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14
Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15

Madame le Président constatant que le quorum n'est pas atteint, clôt la séance à 14 h 30.

LE PRESIDENT DU COMITE
DE LA CAISSE DES ECOLES



Danielle CASANOVA

CAISSE DES ECOLES
DE LA
VILLE DE MARSEILLE
40 RUE FAUCHIER
13233 MARSEILLE CEDEX 20

RECUE
18.04.19
PRÉF.13

REUNION DU COMITE CAISSE DES ECOLES

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU 04 AVRIL 2019 À 15 H00
2EME SALLE DES COMMISSIONS
PAVILLON DAVIEL
HOTEL DE VILLE
PRESENTATION ET VOTE DES DOCUMENTS
BUDGETAIRES ET RAPPORTS DIVERS

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA.
Madame le Président procède à l'appel des membres du Comité.

Etaient présents : 5

- Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles
- Madame Catherine STNER Adjointe déléguée
- Madame Monique DAUBET-GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée
- Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4
- Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5

Etaient représentés : 3

- Madame CatherineCHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée par Madame Danielle CASANOVA Président du Comité de la Caisse des Ecoles
- Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué par Madame Monique DAUBET-GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée
- Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6 par Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5

Etaient excusés : 16

- Madame Sylvie CARREGA Adjointe déléguée
- Madame Isabelle SAVON Conseillère Municipale
- Madame Annie LEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale
- Madame Marie MUSTACHA Conseillère Municipale
- Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1
- Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2
- Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3
- Madame Catherine COMBES-CICCULLO Inspecteur de l'Education Marseille 7
- Monsieur Marc DIDIERJEAN Inspecteur de l'Education Marseille 8
- Monsieur Lionel MARIN Inspecteur de l'Education Marseille 9
- Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10
- Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11
- Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 12
- Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 13
- Monsieur Thierry ILLY Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14
- Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15

Madame le Président procède à la lecture des divers rapports soumis au vote :

1 : COMPTE DE GESTION 2018 :

Après avoir constaté la concordance des résultats avec ceux du compte administratif, Madame le Président propose au comité de voter le compte de gestion 2018 :

Le compte de gestion 2018 est adopté à l'unanimité.

COMITE
2018
2019
PREF 13

2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2018:

Lors du vote du compte administratif 2018, Madame GINER a remplacé Madame CASANOVA qui n'a donc pas participé au vote.

Ce compte présente les résultats de l'exercice 2018, en accord avec le comptable, Receveur des finances.

Le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité .

3 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2018

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 s'élève à 105 231,33€ et est affecté comme suit :

Section de fonctionnement : 49 481,32€

Section d'investissement : 55 750,01€

L'affectation du résultat de fonctionnement est adopté à l'unanimité

4 : BUDGET PRIMITIF 2019

Le Budget Primitif de la Caisse des Ecoles pour 2019 est voté et arrêté aux chiffres suivants inscrits à la balance générale :

LIBELLES	PROPOSITIONS DU PRESIDENT	VOTE DU COMITE
DEPENSES		
-FONCTIONNEMENT	1 396 765,32 €	1 396 765,32 €
-INVESTISSEMENT	332 675,12 €	332 675,12 €

RECETTES		
- FONCTIONNEMENT	1 396 765,32 €	1 396 765,32 €
- INVESTISSEMENT	332 675,12 €	332 675,12 €
DEFICIT GLOBAL	0	0
EXCEDENT GLOBAL	0	0

Le budget 2019 est adopté à l'unanimité

5 : APPROBATION DU BARÈME DES FINANCEMENTS ALLOUÉS POUR L'ACHAT DE LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE.

Le barème est adopté à l'unanimité.

6 : APPROBATION DU BARÈME RELATIF AUX SORTIES A CARACTERE PEDAGOGIQUE

Le barème est adopté à l'unanimité.

7 : APPROBATION DU BARÈME RELATIF AUX SECOURS ATTRIBUES POUR LES DEPARTS EN CLASSES MER:

Le barème est adopté à l'unanimité.

8 : APPROBATION DU BAREME RELATIF A L'ACHAT DE FOURNITURES POUR LES SALLES DE REPOS DES ÉCOLES MATERNELLES ET DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ACCUEILLANT DES CLASSES MATERNELLES

Le barème est adopté à l'unanimité.

9 : APPROBATION DE LA PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE DEUX PROJETS D' ACTIONS EDUCATIVES POUR LES ECOLES DE 10 CLASSES ET PLUS

Le barème est adopté à l'unanimité.

**10 : APPROBATION DE LA SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION
"FÊTE DES ECOLES PUBLIQUES DE MARSEILLE"**

Une subvention de **39 635 €** est attribuée au titre de l'exercice 2019, à l'association FÊTE DES ECOLES PUBLIQUES DE MARSEILLE.

La délibération est adoptée à l'unanimité

11 : QUESTIONS DIVERSES:

Monsieur STIOUI demande des précisions quant au rôle des agents municipaux dans les écoles maternelles au sujet de la prise en charge des enfants lorsque ceux-ci doivent être changés surtout depuis l'accueil des enfants de 2 ans. Madame CASANOVA précise que les écoles vont être dotées de chaises hautes afin de faciliter le travail des agents lorsqu'ils changent les enfants mais insiste sur le fait que les enfants accueillis dans les écoles "doivent être propres". Le rechange des enfants doit être fait à titre exceptionnel.

Madame la Présidente clôt la séance à 16 h 00.

L'ensemble de ces documents peut être consulté au siège de la Caisse des Ecoles 40 Rue Fauchier 13002 Marseille, de 9 heures à 11 heures 30 et de 14 heures à 16 heures.

L'ADJOINTE AU MAIRE
DELEGUEE AUX ECOLES
MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
SOUTIEN SCOLAIRE
PRESIDENT DU COMITE
DE LA CAISSE DES ECOLES



Danielle CASANOVA

31039
01.40.51
01.7344

CAISSE DES ECOLES
DE LA
VILLE DE MARSEILLE
40 RUE FAUCHIER
13233 MARSEILLE CEDEX 20

RECUEIL
18.04.19
PRÉF.13

REUNION DU COMITE CAISSE DES ECOLES

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU 04 AVRIL 2019 À 14 H 00
2EME SALLE DES COMMISSIONS
PAVILLON DAVIEL
HOTEL DE VILLE
COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2018
DEBAT DES ORIENTATIONS
BUDGETAIRES 2019

La séance est ouverte à 14 h 03 sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA.
Madame le Président procède à l'appel des membres du Comité.

Etaient présents : 5

- Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles
- Madame Catherine GINER Adjointe déléguée
- Madame Monique DAUBET-GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée
- Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4
- Monsieur Elie STIOU Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5

Etaient représentés : 3

- Madame Catherine CHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée par Madame Danielle CASANOVA Président du Comité de la Caisse des Ecoles
- Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué par Madame Monique DAUBET-GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée
- Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6 par Monsieur Elie STIOU Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5

Etaient excusés : 16

- Madame Sylvie CARREGA Adjointe déléguée
- Madame Isabelle SAVON Conseillère Municipale
- Madame Annie LEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale
- Madame Marie MUSTACHA Conseillère Municipale
- Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1
- Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2
- Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3
- Madame Catherine COMBES-CICCULLO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 7
- Monsieur Marc DIDIERJEAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 8
- Monsieur Lionel MARIN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 9
- Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10
- Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11
- Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 12
- Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 13
- Monsieur Thierry ILLY Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14
- Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15

Madame le Président rappelle les objectifs de la Caisse des écoles qui a pour but initial de favoriser la fréquentation de l'école publique. Elle informe également le comité qu'une subvention de 1 302 000,00 € a été votée au Conseil Municipal du 01 avril dernier pour la Caisse des Ecoles.

Elle propose un tour de table afin que chaque membre se présente.

Madame le Président procède à la lecture du compte rendu d'activité 2018. Celui-ci n'appelant aucune observation, elle passe à la lecture du DOB 2019.

DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

I : DEPENSES :

A : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1) Les actions autour de la lecture

Les actions autour de la lecture sont maintenues en 2019 avec les budgets suivants :

- Renouvellement des livres de bibliothèque : **226 040,00 €**
- Distribution des Prix : **17 900,00 €.**

Cette année et dans la continuité de 2018, outre le traditionnel livre de prix, un coffret sera offert à chaque lauréat. Il s'agit d'un coffret numérique contenant un accès à des ressources numériques (leçons et exercices du CP à la 6ème, romans jeunesse...).

Madame DAUBET-GRUNDLER se félicite de cette nouveauté.

- Prix du Livre Jeunesse : **30 000,00 €.**

Opération multi partenariale, elle regroupe cette année 60 écoles maternelles et élémentaires. Madame le Président souligne que cette opération est très appréciée de tous.

2) Les actions éducatives

a) : Les ateliers organisés pendant la Semaine nationale du goût

Pendant la semaine nationale du goût, la Caisse des Écoles organise des ateliers ayant notamment, pour but de sensibiliser les élèves aux produits du terroir, à une bonne alimentation et à divers thèmes tels que l'équilibre alimentaire, l'eau...

Madame le Président souligne qu'en 2019 cette semaine sera associée à MPG 2019 (Marseille Provence Gastronomie).

Budget 2019 : **8 300,00 €.**

b) Les projets d'écoles

Le financement des projets d'actions éducatives est poursuivi.

Madame le Président demande à la Caisse des écoles d'être attentive aux projets déposés par les écoles autour des chorales.

Budget 2019 : 106 354,00 €.

3) : Les actions diverses

a) Les sorties à caractère pédagogique

Le dispositif est reconduit par l'attribution de la somme de 250 € par classe. Les demandes sont prises en compte sous réserve de la transmission d'un devis. Certaines écoles utilisent le transport en car ou le réseau RTM.

Budget 2019 : 771 600,00 €.

b) : Les salles de repos

Un budget est maintenu pour reconduire le dispositif de renouvellement des fournitures pour les salles de repos (couvertures, draps...).

Madame le Président indique que les écoles vont être dotées de lits superposés adaptés afin de mieux organiser le coucher des enfants. Ces lits sont aux normes européennes et achetés à l'UGAP. Une expérimentation est réalisée actuellement dans plusieurs écoles..

Budget 2019 : 60 000,00 €.

4) : Les classes de mer

La Caisse des Ecoles poursuit son action afin d'aider les familles qui rencontrent des difficultés financières. Ces aides se rajoutent aux tarifs réduits accordés par la Ville de Marseille (service Jeunesse). **Madame le Président indique que les tarifs de ces séjours ont été modifiés au CM du 01 Avril.**

Budget 2019 : 11 000,00 €.

5) Les subventions

L'association Fête des Ecoles

Madame le Président, qui rappelle que la première édition de cette fête a eu lieu en 1948, indique que cette année Monsieur l'Inspecteur d'Académie a souhaité que cette fête change de format. Le spectacle aura lieu au Palais des Sports de Marseille et non plus à l'Orange Vélodrome. Monsieur STIOUI rappelle que les enseignants sont formés durant une semaine sur ce projet et qu'ils doivent travailler leurs actions sur un volet culturel et un volet Éducation Physique.

Budget 2019 : 39 635,00 €

6) Fonctionnement de la Caisse des Ecoles :

Budget 2019 : 11 900,00 €

B : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les classes mobiles informatiques concernent 230 écoles élémentaires. 132 écoles sur 228 sont déjà équipées. La Caisse des écoles financent les écoles en REP et REP+. Au 01 janvier 2019, sur 98 écoles situées en REP, 60 étaient équipées de ces classes mobiles. Pour l'année scolaire 2019/2020, 16 nouvelles écoles seront équipées dont 12

font encore partie du Plan National Numérique.

Cette année, grâce à la volonté d'optimiser le rapport qualité/prix du matériel acheté, les écoles recevront notamment des vidéos projecteur de plus grande qualité. Il convient de noter également que la livraison de ce matériel s'accompagne d'une formation pour son utilisation technique.

Monsieur STIOUI soulève la question du versement de la dotation de 500 euros par école prévu pour cette équipement dans le cadre du plan national numérique. Madame le Président l'informe qu'il s'agit de financement des services de l'Etat et qu'elle n'est donc pas tenue informée .

Budget 2019 : 205 291,00 €.

II : RECETTES :

A : RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1) Subvention de la Ville

Pour l'année 2019, la subvention demandée à la Ville de Marseille s'élève à :

1 302 000,00 €.

2) Remboursements divers

Il s'agit des sommes allouées aux écoles pour diverses actions, qui n'étant pas utilisées, sont remboursées à la Caisse des Ecoles.

Pour l'année 2019, la recette est estimée à :

15 000,00 €.

3) Excédent antérieur reporté

49 481,32 €

4) amortissement subvention de l'Etat

30 284,00 €

B : RECETTES D'INVESTISSEMENT

1) Excédent antérieur d'investissement

87 100,99 €

2) Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement

55 750,01 €

3) Amortissement matériels et logiciels

113 386,32 €

4) Subvention de l'État (plan numérique)

44 000,00 €

5) FCTVA

32 437,80 €

Madame CASANOVA soumet au vote du comité, le rapport qui prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2019.

Celui-ci est voté à l'unanimité.

Madame la Présidente clôt la séance à 14 h 55.

Ces documents peuvent être consultés au siège de la Caisse des Ecoles 40 Rue Fauchier 13002 Marseille, de 9 heures à 11 heures 30 et de 14 heures à 16 heures.

L'ADJOINTE AU MAIRE
DELEGUEE AUX ECOLES
MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
SOUTIEN SCOLAIRE
PRESIDENT DU COMITE
DE LA CAISSE DES ECOLES



Danielle CASANOVA